

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROTON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montreal.

MELANGES RELIGIEUX.

—o—
RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

VOL. 4. MONTREAL, VENDREDI, 2 SEPTEMBRE 1842. No. 19.

DEFENSE DES CONGREGATION RELIGIEUSES.

Nous allons faire connaître au lecteur par quelques extraits la brochure que vient de publier M. Martin Doisy en réponse aux discours de M. Isambert contre les congrégations religieuses (1) En voici la conclusion :

Quoi, les sœurs ne sont pas de ce temps-ci, et elles sont 25,000 ! Les communautés enseignantes et hospitalières ne sont pas de notre époque, et notre époque trouve 15,000 sœurs dans ses hôpitaux, et notre ministre de l'instruction publique en compte plus de 10,000 dans l'enseignement primaire ! Depuis quand un fait qui se produit n'est-il plus un fait ? Dans les hôpitaux, qui les y a mises ? le clergé ? non, c'est l'administration. Dans l'enseignement, qui les y a mises ? le clergé ? ce sont les communes pour la moitié et plus. Et comment s'y serait pris le clergé pour fournir aux 5,000 sœurs enseignantes qui se livrent à l'instruction privée en dehors des communes, mais toujours sous l'aide de l'Université, pour leur fournir les maisons où elles vivent en communauté, les écoles où elle enseignent l'enfance ! Le clergé ne possède rien. Ne voyez-vous pas que si les congrégations existent, c'est qu'un million de bourses se sont ouvertes pour les faire surgir, et que leur raison d'existence est implantée profondément dans notre société française. C'est là, n'est-ce pas, ce dont vous vous plaignez, ce qui vous fait bondir sur votre banc, et vous pousse à la tribune une fois l'an. Ah ! vous avez beau faire, Monsieur, on n'empêche pas une terre de produire de ses fruits. Les sœurs enseignantes et hospitalières ne sont pas des produits factices, ce sont des produits spontanés et vivaces de la terre de France. La terreur les abat, les soule à ses poids, et leur mille épis rejouissent du sol plus pleins et plus mûrs. Le christianisme, et, avec lui, et, comme lui, tout ce qui s'épanuit de son riche sein, est accoutumé à la persécution, mais ne meurt pas. Les Néron petits et grands, ont rencontré des Constantin. Calvin s'est heurté à Bossuet. Le protestantisme avait lui à peine en France, qu'il s'est éclipé devant les merveilles de l'éloquence de la chaire et devant les vertus de Fénelon. Les sarcasmes du dix-huitième siècle et les massacres de septembre n'ont abouti qu'à la résurrection glorieuse du clergé de France, auquel un soldat, un fils de la république a tendu la main.

De la persécution contre les sœurs hospitalières n'en espérez rien.

Les persécuter d'ailleurs ! Et de quel droit, Monsieur les persécuteriez-vous ? Les associations religieuses ne sont-elles pas de la France comme vous ? ne sont-elles pas chez elles, en France, comme vous ? n'ont-elles pas leur droit au soleil, comme vous ? Qu'on les abandonne, dites-vous, à elles-mêmes ; mais c'est ce qu'on a fait, et elles sont nées telles que vous les voyez. Mais on les emploie ; oui, comme on emploie le blé et le vin de France, que Dieu